

Boussole s'engage à respecter, préserver et protéger vos renseignements personnels sur la santé (RPS), et de se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS) de 2004 qui exige que ces renseignements demeurent confidentiels et protégés.

Boussole est un organisme de santé mentale assurant des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Boussole offre tout un éventail de programmes, comprenant les services suivants : counseling; traitement de maladies mentales; services de développement, de soutien clinique et communautaire en santé mentale; et programmes de ressources en français, en anglais, et aussi dans d'autres langues à l'aide d'interprètes, et tenant compte du contexte culturel autochtone.

QUELLE EST LA NATURE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ (RPS)?

Il s'agit de renseignements portant sur votre santé. Ces renseignements peuvent inclure ce qui suit : vos données démographiques, vos antécédents de santé ou ceux de vos enfants – y compris antécédents de recours aux services sociaux, ou en santé mentale, des données relatives à votre milieu familial/domicile, la prestation de services de santé, dont l'identité d'une personne vous fournissant des soins de santé et le numéro de votre carte d'assurance-maladie. Nous ne recueillons que l'information dont nous avons besoin pour assurer nos services. Nous ne recueillerons pas de renseignements personnels si l'objectif peut être atteint par le recours à d'autres ressources.

COMMENT RECUEILLONS-NOUS LES RPS?

Boussole obtient des renseignements sur vous ou votre enfant/adolescent, directement de vous, de votre enfant ou d'une personne qui agit en votre/leur nom. Les RPS peuvent être obtenus indirectement de la part d'autres services ou de votre école, dans le cas où vous en avez donné la permission au Boussole ou lorsque la loi le permet.

POURQUOI RECUEILLONS-NOUS DES RPS?

Boussole recueille des RPS pour les raisons suivantes : pour fournir les services d'évaluation, de planification de programmes et de traitement en santé mentale demandés, y compris la supervision clinique et/ou la consultation avec notre service de psychologie, aux fins de prévenir des blessures ou d'intervenir dans des situations d'urgence, et pour communiquer avec d'autres fournisseurs de services de santé, des organismes et des écoles intervenant dans la prestation de services.

Des renseignements non identificatoires liés aux services à la clientèle de Boussole sont utilisés pour la gestion stratégique, la planification,

l'administration, la prise de décisions, la répartition des ressources de l'Agence, afin de répondre aux exigences d'information du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et du ministère de la Santé, de se soumettre au processus d'agrément du Centre, d'évaluer l'efficacité de ses services et de se conformer à d'autres fins permises ou exigées par la loi.

À QUI LE CEF DIVULGUE-T-IL VOS RPS?

Boussole peut divulguer des RPS à d'autres employés de Boussole et aux consultants employés par Boussole aux fins de consultation, de supervision et d'assurance de la qualité, et aussi aux professionnels de votre « cercle de soins », sauf avis contraire de votre part.

Le Cercle de soins comprend les fournisseurs de services autorisés qui vous suivent et qui doivent connaître vos RPS afin de fournir les services et les traitements à vos enfants/jeunes. Le Cercle de soins peut aussi inclure les médecins de famille, psychiatres, pédiatres et autres professionnels de la santé.

Le Cercle de soins n'inclut pas les organismes d'aide à l'enfance, les institutions scolaires, les programmes d'aide aux employés ou le système de justice pour les jeunes. Dans le cas d'individus ou d'organismes à l'extérieur du Cercle de soins, Boussole doit obtenir votre consentement écrit avant de divulguer tout RPS.

Boussole peut être obligé de divulguer des RPS dans des situations particulières :

- Quand les renseignements sont obtenus sur un enfant qui peut avoir besoin de protection;
- Si vous ou votre enfant êtes à risque de vous automutiler ou de blesser autrui;
- Si Boussole se voit signifier une assignation à témoigner;
- Lorsque le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse examine ou vérifie nos dossiers.

QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS CHANGEZ D'IDÉE? (RETRAIT DU CONSENTEMENT)

Vous pouvez révoquer votre consentement lié à la collecte ou à la divulgation de vos RPS en tout temps. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, veuillez demander à consulter : « Renseignements à accès limité : Comment révoquer ou restreindre l'accès à vos Renseignements personnels sur la santé », laquelle information peut être obtenue de votre personnel clinique, de la réception ou du bureau de la protection de la vie privée?

COMMENT LE CEF ENTREPOSE ET GÈRE-T-IL VOS RPS?

Tous les dossiers papier contenant des RPS sont conservés dans un système de classement centralisé et sécurisé. Boussole gère un système électronique d'information sur les clients qui exige un mot de passe pour y accéder. Boussole peut partager un « système électronique de consignation au dossier » avec d'autres fournisseurs de services qui ont accès à vos dossiers parce qu'ils font partie de votre cercle de soins. Sauf indication contraire de votre part indiquant votre refus de partager vos RPS, nos partenaires intervenants qui vous fournissent des services auront accès à vos RPS. Les dossiers seront conservés jusqu'à ce que le client ait atteint l'âge de 28 ans; ils seront ensuite déchetés ou détruits.

PUIS-JE VOIR MES DOSSIERS?

Vous avez le droit de demander que Boussole corrige ou modifie des RPS d'une personne à laquelle le dossier à modifier se rapporte. Les corrections devant être apportées aux RPS comprennent des renseignements factuels, imprécis ou incomplets d'un dossier créé par Boussole. Pour ce faire, contactez votre personnel clinique, l'agent de la protection de la vie privée, ou remplissez le formulaire « Correction à apporter aux dossiers de Renseignements personnels sur la santé ».

Il peut y avoir des circonstances dans lesquelles vous ne pourrez pas avoir accès à vos renseignements, ou des cas où Boussole ne pourra pas faire les corrections demandées. Le cas échéant, on vous en expliquera la raison.

COMMENT MES RPS SONT-ILS GARDÉS EN SÉCURITÉ?

L'accès à tous les dossiers électroniques exige un mot de passe. Boussole prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que les RPS sont protégés contre le vol, la perte, la divulgation ou leur utilisation non autorisée. Tous les membres du personnel, étudiants, volontaires et consultants de Boussole protégeront votre vie privée et n'utiliseront vos RPS qu'aux fins auxquelles vous avez donné votre consentement. Dans le cas malencontreux où vos RPS seraient volés, perdus ou consultés sans autorisation, nous vous en informerions dès qu'il nous serait raisonnablement possible de le faire.

PRÉOCCUPATIONS ET PLAINTES À PROPOS DE LA CONFIDENTIALITÉ

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la confidentialité et/ou les pratiques d'information de Boussole, veuillez communiquer avec notre agent de la protection de la vie privée, ou remplissez le formulaire « Préoccupation ou Plainte au sujet de la protection de la vie privée ». Nous répondrons à toute question et nous enquêterons sans tarder sur toute préoccupation exprimée relativement à cette politique ou à toute infraction possible à la protection de votre vie privée. S'il est établi que votre préoccupation ou plainte est justifiée, nous prendrons toutes les mesures appropriées, y compris des mesures disciplinaires ou l'apport de modifications à nos pratiques d'information appropriées, y compris des mesures disciplinaires ou l'apport de modifications à nos pratiques d'information.



Statement of PERSONAL HEALTH INFORMATION PRACTICES


 compassne.ca


If you have any questions or concerns regarding the privacy and/or information practices at Compass, please contact:

**PRIVACY CONCERNS
OR COMPLAINTS**

Compass's Privacy Office

 compassne.ca

 1.877.841.1101


 705.525.1008, ext 2610


 privacyoffice@compassne.ca

Although we will make every effort to resolve all privacy concerns, if you are not able to resolve a privacy issue directly with our agency, you may contact:

PRIVACY COMMISSIONER

Office of the Information
and Privacy Commissioner
of Ontario

 2 Bloor St. East - Suite 1400
Toronto ON M4W 1A8

 1.800.387.0073 (within Ontario)

Veuillez consulter notre site Web pour obtenir les coordonnées les plus récentes et les formulaires liés à la protection de la vie privée.

 boussole.ca

Compass is committed to respecting, safeguarding and protecting your personal health information (PHI) and complying with the Personal Health Information Protection Act, (PHIPA) 2004, which requires that PHI be kept private and secure.

Compass is a mental health agency providing services to children / youth and their families. Compass provides a spectrum of programs including counselling, mental health treatment, developmental, clinical and community support services, and resource programs in English and French, as well as in other languages with the support of interpreters, and within the native cultural context.

WHAT IS PERSONAL HEALTH INFORMATION (PHI)?

Personal Health information is information pertaining to your health. It may include demographic information, facts and information about you or your child's health history, including mental, social and service history, family / home environment, the provision of health care including the identification of a person as a provider of health care and your health card number. We will not collect more information than is necessary to meet our purpose. We will not collect information if other information will serve the purpose.

HOW DO WE COLLECT PHI?

Compass collects information about you or your child/adolescent, directly from you, your child or from someone acting for you. PHI may be collected indirectly from other services or from your school, where you have given Compass permission or where the law allows.

WHY DO WE COLLECT PHI?

Compass only collects PHI for the following reasons: to provide the requested mental health assessment, programming, and treatment services including clinical supervision and/or consultation with our Psychology Service, to prevent harm or respond to emergency situations and to communicate with other health care providers, agencies and schools involved in providing services.

Non-identifying information related to client service is used for: strategic management, planning, administration, decision making, allocation of resources, for reporting to the Ministry of Children and Youth Services (MCYS) and Ministry of Health (MOH), to undergo an Accreditation process, to comply with legal and regulatory requirements, to measure the effectiveness of its services and fulfill other purposes permitted or required by law.

TO WHOM DOES COMPASS DISCLOSE PHI?

Compass may disclose PHI to other Compass staff and consultants employed by Compass for consultation, supervision, and quality assurances purposes and to professionals in your 'Circle of Care', unless you tell us not to.

The Circle of Care includes authorized service providers you are involved with and who have a need to know your PHI to provide services and treatment to your child/youth. The Circle of Care may include family physicians, psychiatrists, paediatricians and other health specialists.

The Circle of Care does not include Child Welfare agencies, Education, Employee Assistance Programs (EAPs) or the Youth Justice System. For individuals or agencies outside the Circle of Care, Compass must obtain your written permission to release any PHI.

Compass may be required to give out PHI in specific circumstances:

- when information is obtained about a child that may be in need of protection
- where you or your child are at risk of self-harm or at risk of harming others
- where the Agency is served with a subpoena
- where the Ministry of Children and Youth Services is investigating or auditing our records.

WHAT IF YOU CHANGE YOUR MIND? (WITHDRAWAL OF CONSENT)

You can withdraw your consent to collect use or disclose information about your PHI at any time. For more detailed information, please request to see "Lockbox Information: How to Withdraw or Restrict Access to your Personal Health Information" which can be obtained from your Clinical Staff, Reception, or our Privacy Office.

HOW DOES COMPASS STORE AND MANAGE YOUR PHI?

All paper records containing PHI are maintained in a secure centralized filing system. Compass maintains an electronic client information system that requires a password to access. Compass may share an electronic charting system with other services providers who have access to your record because they are part of your Circle of Care. Unless you tell us not to allow sharing, the partners who are providing you with services may have access to your PHI. Records will be retained until the client turns 28 years old, at which time the record will be shredded/destroyed.

CAN I SEE MY RECORD?

You have the right to request access to your PHI. To do so, contact your assigned worker, the Privacy Officer, or complete the "Request to Access Personal Health Record". The following individuals can access the record: the youth for which the record was created and/or the substitute decision maker of a client under 16, unless the child has arranged the services on his/her own.

HOW ARE CORRECTIONS MADE?

You have the right to request that Compass correct or amend a record of PHI to whom the record relates. Corrections to PHI include factual information, inaccurate or incomplete information within a document created by Compass. To do so, contact your assigned worker, the Privacy Officer, or complete the "Correction to Personal Health Records" form.

There may be circumstances where you may not be able to access your information, or where Compass will not be able to make the requested corrections. Reasons will be given if these circumstances exist.

HOW IS MY PHI KEPT SAFE?

All electronic records require passwords to access. Compass will take all reasonable steps to ensure the PHI is protected against theft, loss and unauthorized use or disclosure. All staff, students, volunteers and consultants of Compass will protect your privacy and use your PHI only for the purposes you have consented to. In the unfortunate event that PHI is stolen, lost or accessed without authorization, we will inform you at the first reasonable opportunity.

CONCERNS AND COMPLAINTS ABOUT PRIVACY

If you have any questions or concerns regarding the privacy and/or information practices at Compass, please contact our Privacy Officer or complete the "Privacy Concern or Complaint Form". We will answer all questions and will promptly investigate any concerns raised regarding this policy or a potential privacy breach. If a complaint/concern is found to have merit, we will take all appropriate measures, including taking disciplinary action or amending our information practices.



COMPASS
BOUSSOLE
AKII-IZHINOOGAN

Énoncé sur les PRATIQUES VISANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ

 boussolene.ca



Si vous avez des questions/préoccupations concernant la politique de confidentialité et/ou les pratiques de transmission d'information adoptées par Boussole veuillez communiquer avec le :

**PRÉOCCUPATIONS OU
PLAINTES LIÉES À LA
PROTECTION DE LA VIE
PRIVÉE**

Bureau de protection de la vie privée de Boussole :  1.877.841.1101
 705.525.1008, ext 2610
 boussolene.ca  privacyoffice@compassne.ca

Même si nous multiplierons les efforts pour résoudre toute préoccupation portant sur la confidentialité, communiquez avec l'organisme suivant si vous n'arrivez toujours pas à résoudre votre problème de confidentialité directement avec notre organisme.

**COMMISSAIRE À LA
PROTECTION DE LA VIE
PRIVÉE**

Bureau du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario  2, rue Bloor Est, bureau 1400
Toronto (Ontario) M4W 1A8
 1.800.387.0073 (en Ontario)

Please see our website for the most up to date contact information and privacy related forms

 compassne.ca